

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées sont demandées et devront être reçues avant 10 h 30 à la date d'ouverture ci-dessous, à la Direction du bureau d'arrondissement de Verdun, à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 4555, rue de Verdun, bureau 102, Verdun (Québec) H4G 1M4, pour :

CATÉGORIE : Travaux de construction

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES: S14/010

TITRE : Réfection de la toiture :
Centre communautaire Marcel-Giroux.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Date: Le mardi 3 juin 2014
Heure: 10 h 30
Endroit: Mairie de l'arrondissement,
salle 210
4555, rue de Verdun
Verdun (Québec)

DÉPÔT DE GARANTIE : 10% du total de la soumission.
(Cautionnement ou chèque visé)
valide pour cent-vingt (120) jours.

VISITE DES LIEUX : La visite individuelle est obligatoire et aura lieu le 21 mai 2014 et le 22 mai 2014 et à l'heure définie par la Ville, soit à 9 h 00, à 9 h 30, à 10 h 00, à 10 h 30, à 11 h 00 ou à 11 h 30. Pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec : Madame Ester Pizzichemi, ing. de l'Arrondissement de Verdun au numéro (514) 765-7076.

RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL : La garantie des travaux doivent être couverts par le programme d'assurance qualité de 10 ans par l'AMCQ.

DOCUMENTS :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 12 mai 2014.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce *contrat* peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessus, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal, arrondissement de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 12 mai 2014

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement